

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

—
PLUi

1C. RAPPORT DE PRÉSENTATION - DIAGNOSTIC AGRICOLE

pièce n° **1** **2** **3** **4** **5**
ABC
DEF

**DOCUMENT DE TRAVAIL -
VERSION POUR ARRET -
MAI 2025**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX**

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Diagnostic agricole PLUi Terroir de Caux



ENSEMBLE
vos idées prennent vie

www.chambre-agriculture-normandie.fr



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

**Un document de planification de l'aménagement
du territoire pour les 10 prochaines années**

Une construction en plusieurs étapes

Diagnostic territorial

(Etat des lieux, portrait du territoire en prenant en compte entre autre la démographie, l'économie, l'agriculture, l'environnement, ...)

Projet d'aménagement et de développement durable

(le cœur du projet politique précisant les objectifs d'accueil de population, de gestion des activités économiques, de réduction de la consommation foncière et de prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux du territoire)

Le règlement

(plan de zonage, règlement écrit et orientations d'aménagement de de programmation définissent les différentes zones, les possibilités et les modalités de construction)

La validation du projet

Arrêt du projet par les élus, enquête publique, consultations des personnes publiques associées puis approbation

Le diagnostic agricole



- **Objectifs**

- Dresser le portrait agricole
- Recenser et localiser toutes les activités agricoles professionnelles,
- Identifier les enjeux à prendre en compte dans le PLUi

- **Moyens, méthode**

- Février 2020: 2 réunions de lancement de la démarche auprès des exploitants agricoles du territoire
- De février à mars 2020 : permanences dans les mairies pour recueillir les informations
- De mars à septembre 2020 : contacts téléphoniques
- Septembre 2020 : sollicitation des maires pour compléments
- 26/10/2020 : partage des éléments du diagnostic et réflexion commune sur les éléments à prendre en compte dans le PLUi

Ressources mobilisées

Contributions des acteurs du territoire

- ~ 100 participants aux 2 réunions de lancement (agriculteurs)
- 5 permanences en mairie, environ ~ 250 rendez vous individuels
- des relances téléphoniques et demande de compléments auprès des mairies
- ~ 600 sites agricoles dont 550 caractérisés
- ~ 330 questionnaires retournés

Données du RGA 2010

Données PAC 2018

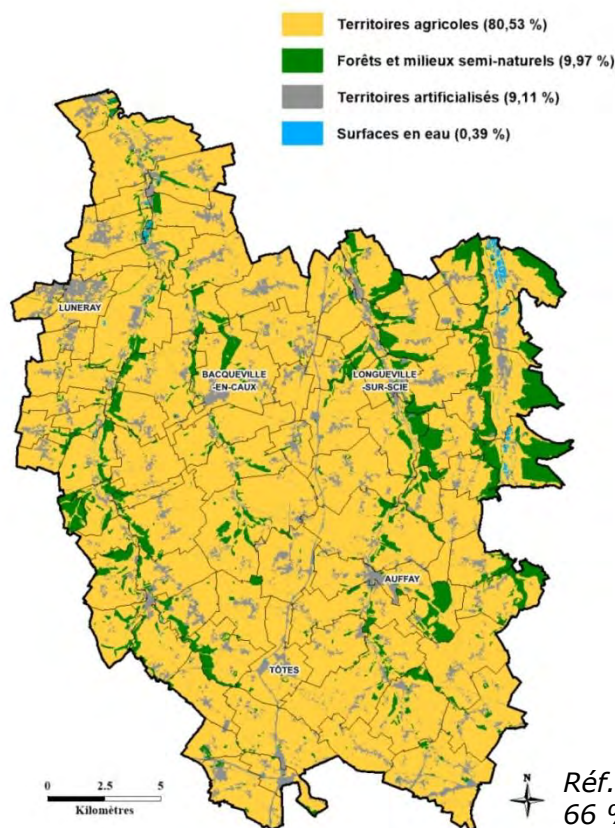
Autres ressources et bases de données internes ou disponibles permettant de dresser l'état des lieux de l'agriculture

(comptes de l'agriculture, observatoire de l'installation agricole, observatoire de l'agriculture biologique, ...)

Occupation du sol

80 % du territoire est agricole

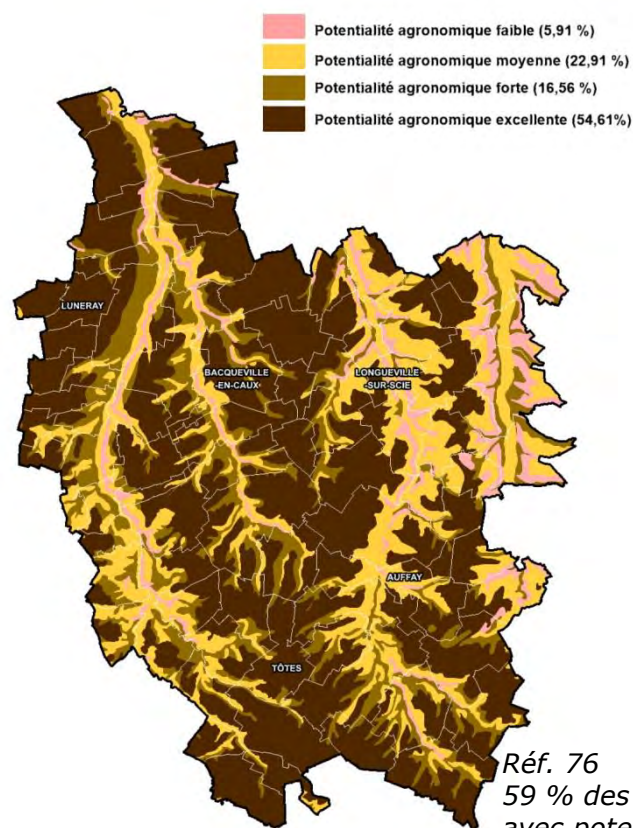
MODE D'OCCUPATION DES SOLS



Réf. HN
66 % du territoire est agricole

> 70 % du territoire avec des potentialités agronomiques fortes

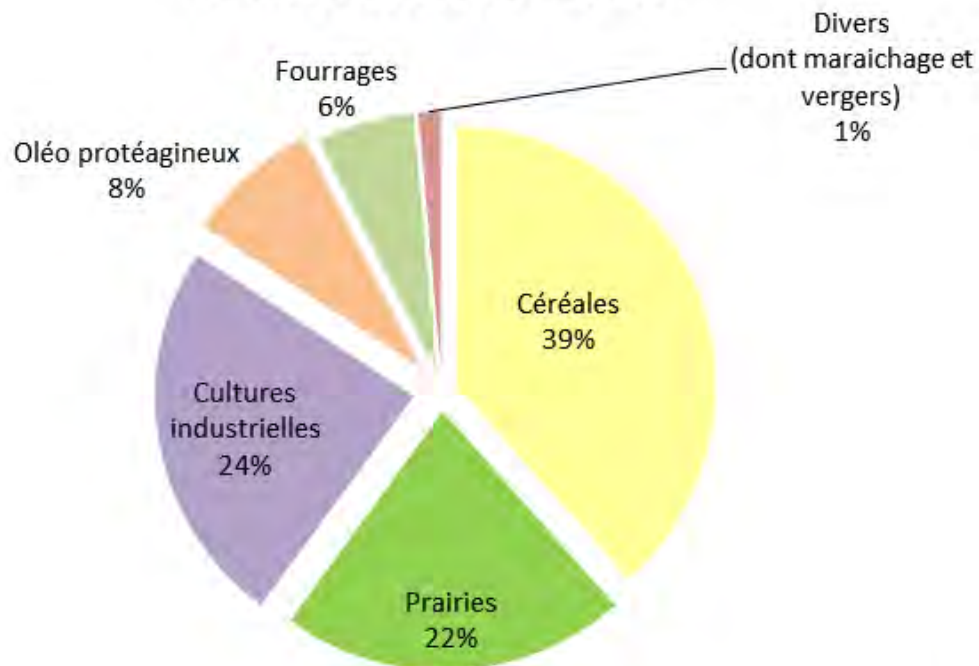
POTENTIALITÉS AGRONOMIQUES DES SOLS



Réf. 76
59 % des surfaces avec potentialités fortes à excellentes

Occupation du sol

Assolement 2018



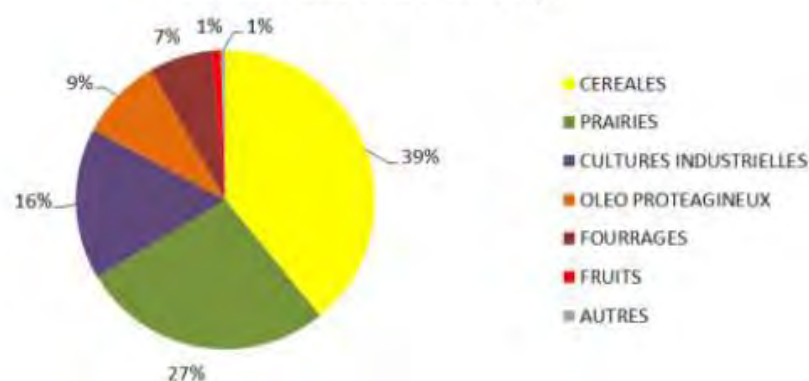
36 000 ha déclarés à la PAC en 2018
(74% du territoire)

Activités de plus en plus prédominantes :

- Céréales
- Cultures industrielles

Réf. 76
SAU 2018 = 62 %
Céréales = 36 %
Cultures indus = 16 %
Oléo protéagineux = 7,6 %
Prairies = 29 %

Assolement 2011 du Pays



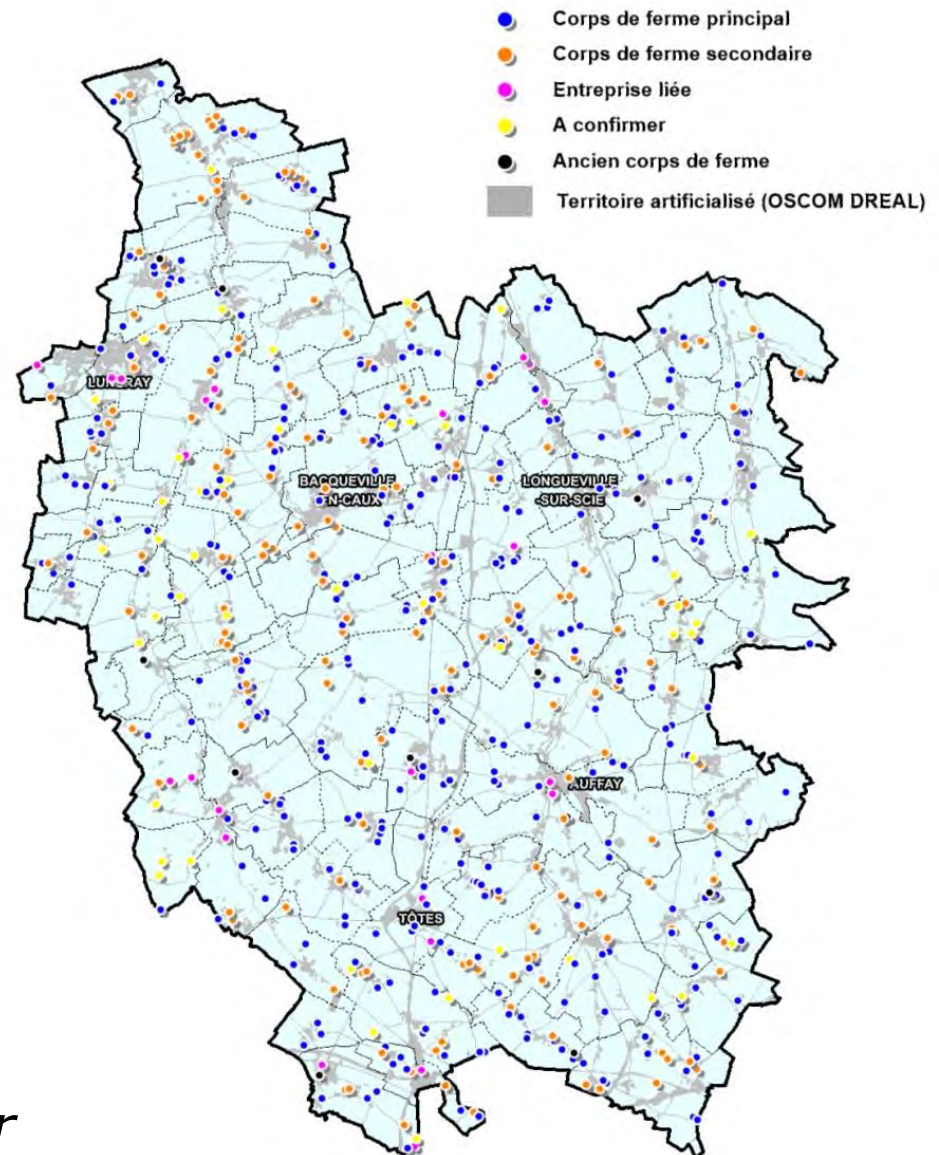
Installations agricoles

600 sites
d'exploitation agricole
potentiels
(corps de ferme +
bâtiments isolés):

- 348 sièges
- 190 sites secondaires
- 12 anciens corps de ferme

Reste ~ 50 sites à confirmer

RÉPARTITION DES SITES D'EXPLOITATION SUR LE TERRITOIRE



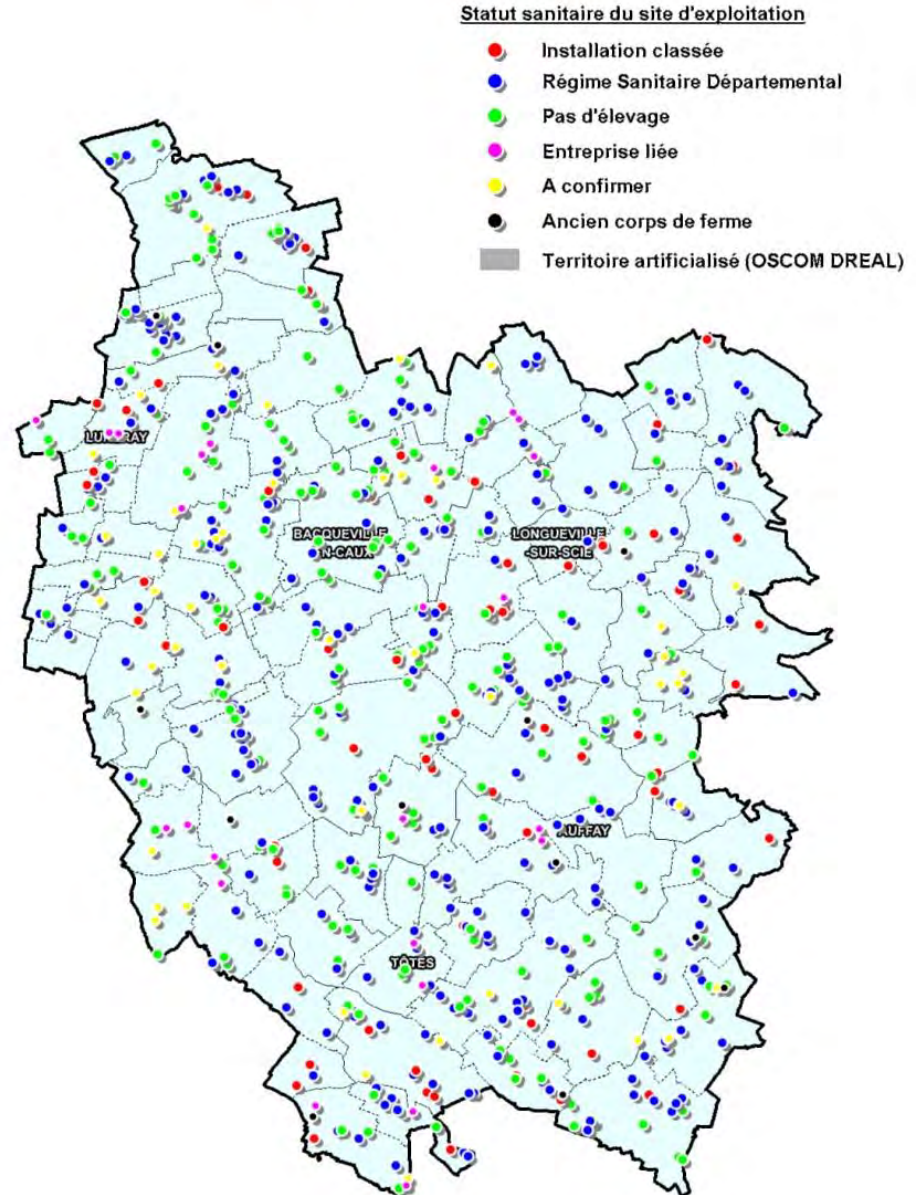
Installations agricoles

72 sites avec une activité d'élevage relevant du régime des ICPE

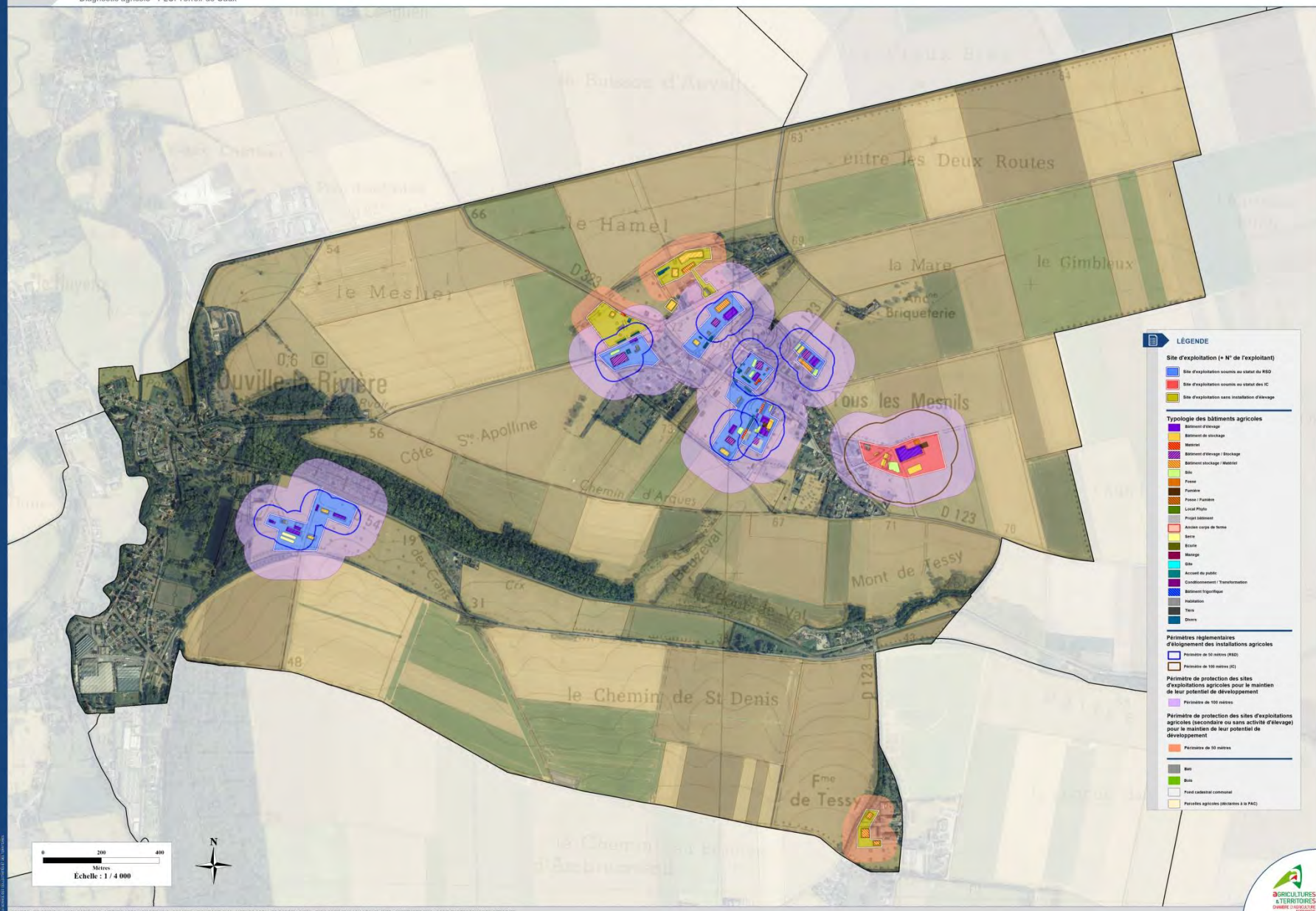
262 sites avec une activité d'élevage soumise au règlement sanitaire départemental (RSD) ou sans élevage dont 72 sont des sites secondaires

~ 200 sites sans activité d'élevage

RÉPARTITION DES SITES D'EXPLOITATION SUR LE TERRITOIRE



Diagnostic agricole - PLU Terroir de Caux





LÉGENDE

Site d'exploitation (+ N° de l'exploitant)

- Site d'exploitation soumis au statut du RSD
- Site d'exploitation soumis au statut des IC
- Site d'exploitation sans installation d'élevage

Typologie des bâtiments agricoles

- Bâtiment d'élevage
- Bâtiment de stockage
- Matériel
- Bâtiment d'élevage / Stockage
- Bâtiment stockage / Matériel
- Silo
- Fosse
- Fumière
- Fosse / Fumière
- Local Phyto
- Projet bâtiment
- Ancien corps de ferme
- Serre
- Ecurie
- Manège
- Gîte
- Accueil du public
- Conditionnement / Transformation
- Bâtiment frigorifique
- Habitation
- Tiers
- Divers

Périmètres réglementaires d'éloignement des installations agricoles

- Périmètre de 50 mètres (RSD)
- Périmètre de 100 mètres (IC)

Périmètre de protection des sites d'exploitations agricoles pour le maintien de leur potentiel de développement

- Périmètre de 100 mètres

Périmètre de protection des sites d'exploitations agricoles (secondaire ou sans activité d'élevage) pour le maintien de leur potentiel de développement

- Périmètre de 50 mètres

- Bâti
- Bois
- Fond cadastral communal
- Parcelles agricoles (déclarées à la PAC)

Portrait 2020

(330 retours questionnaires)

Exploitation

60% de sociétés (GAEC, EARL, ...)

55% avec salariés agricoles

~ 1,8 actifs par exploitation

SAU

108 ha en moyenne (de qqs hectares à plus de 400 ha)

1/3 de la SAU fait l'objet d'épandages

Drainage = 18 exploitants / 360 ha

Irrigation = 14 exploitants / 388 ha



Activités

73% éleveurs bovins 17% polyculteurs

24 élevages ovins 18 élevages volailles

16 maraîchers 8 élevages porcins

6 arboriculteurs 6 centres équestres

5 horticulteurs

Parcellaire

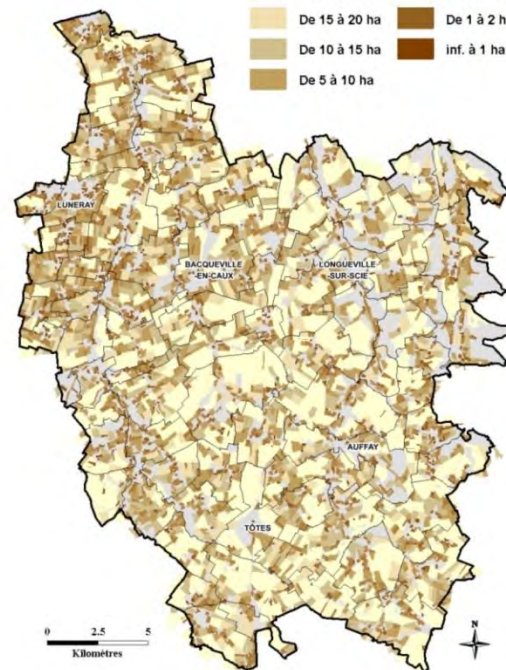
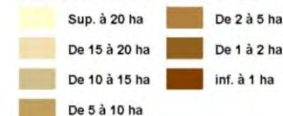
75% propriétaires du corps de ferme

Mode de faire valoir = 33% des exploitants propriétaire de plus de 50% de leur SAU

48 cas d'exploitation de parcelles publiques (~ 80 ha)

Surface moyenne des îlots = 8,5 ha
(Réf. 76 / 7,32 ha)

Classification des îlots selon leur surface



Portrait 2020

(330 retours questionnaires)

Diversification

20 % des exploitations :

- Transformation (22)
- Production d'NRJ (14)
- Hébergement à la ferme (11)
- Fermes pédagogiques (7)

Signes de qualité/label/filières

*Agence bio 2017 : 16 expl. engagées / 500 ha concernés (+ 5 exploitations en 2020)



*Bienvenue à la ferme : 5 expl.



*IGP Volailles, porcs et cidre de Normandie



*d'autres démarches : filières qualité animale, chartes, production sans OGM, global gap,



Pratiques en faveur de l'environnement

65% déclarent être impliqués :

- *plantation de haie (29%) / aménagement hydraulique douce (14%)/ maintien de l'herbe
- *Bandes ligno cellulosiques, miscanthus
- *MAEC
- *Qualité de l'eau

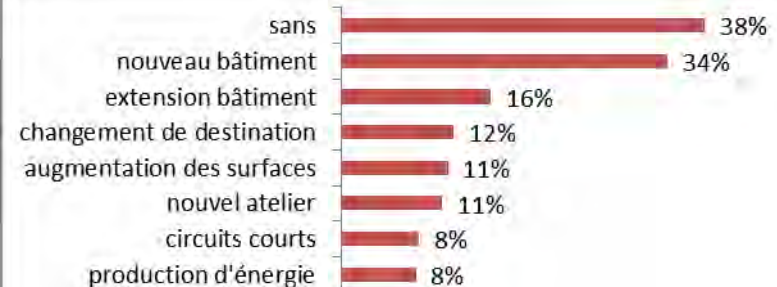
Evolution des pratiques :

- *Agroécologie (17), agroforesterie (11), conservation des sols (32), agriculture de précision (31), techniques culturales simplifiées (sans labour), cultures associées, couverture des sols, lin sans produits phytosanitaires ...

Démarches collectives :

GIEE Terre Eau Energie
CETA de Longueville

Projets individuels

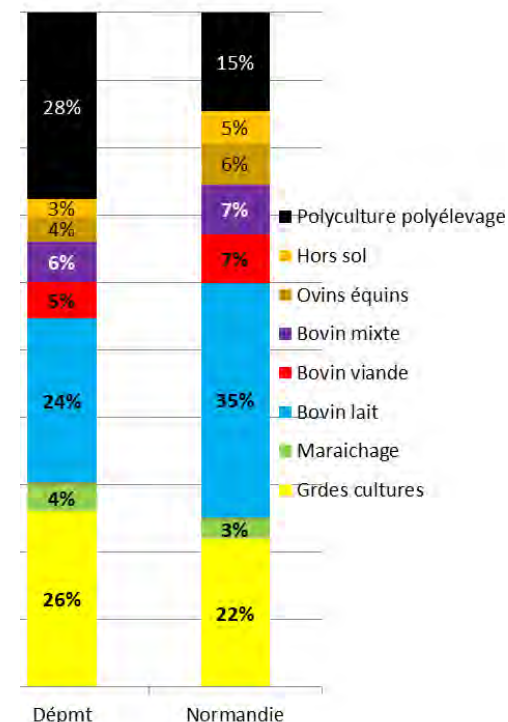
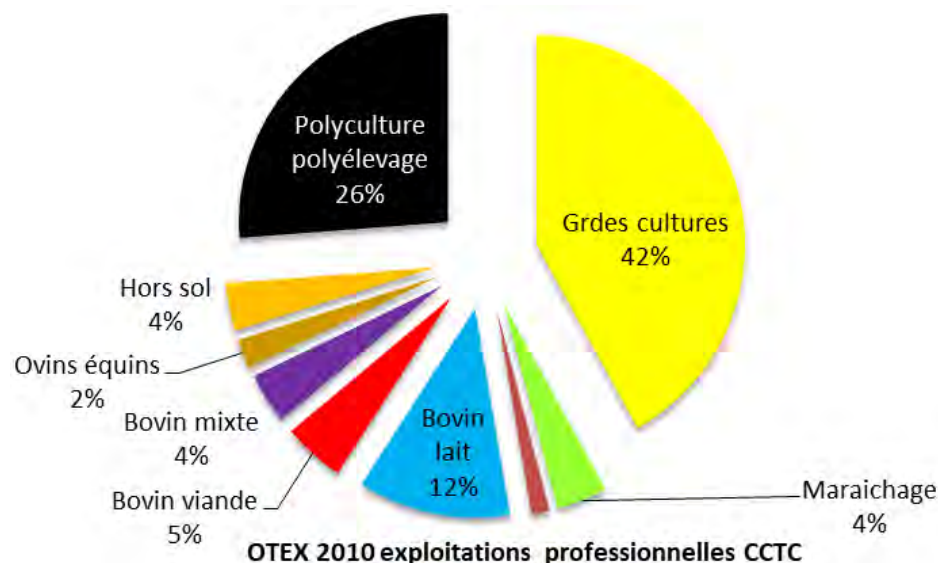


Portrait dynamique des exploitations (RGA 2010) (*330 retours questionnaires*)

En 2020

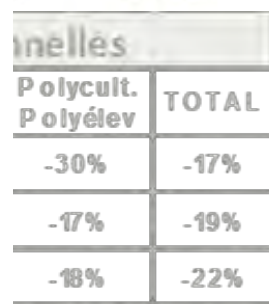
- ↗ **Hausse de la surface agricole utile** des exploitations (+17 ha)
(102 ha en 2010) *108 ha*
- ↘ **Baisse du nombre d'exploitations** (-18%)
(357 exploitations professionnelles en 2010) *~ 350*
- ↘ **Baisse du nombre d'actifs agricoles** (- 25%)
(~ 2 actifs par exploitation en 2010) *~ 1,8 actifs*
- ↗ **Hausse des formes sociétaires**
(53 % sociétés en 2010) *60 %*
- Vieillesse** de la population agricole
(34% des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans en 2016 selon la MSA)

Orientations technico économiques

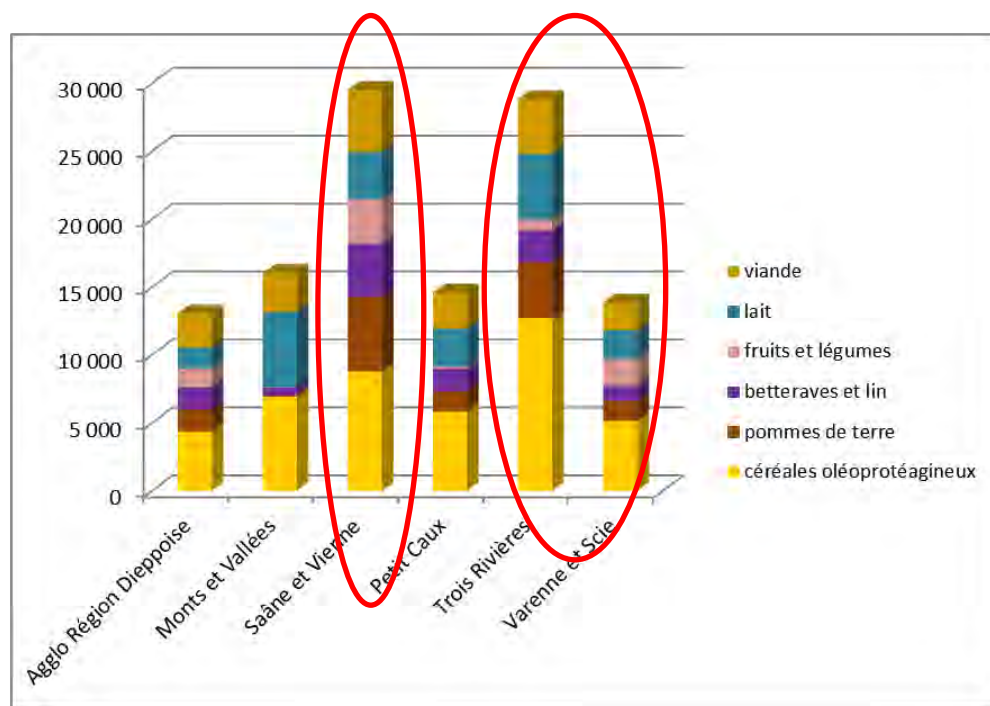
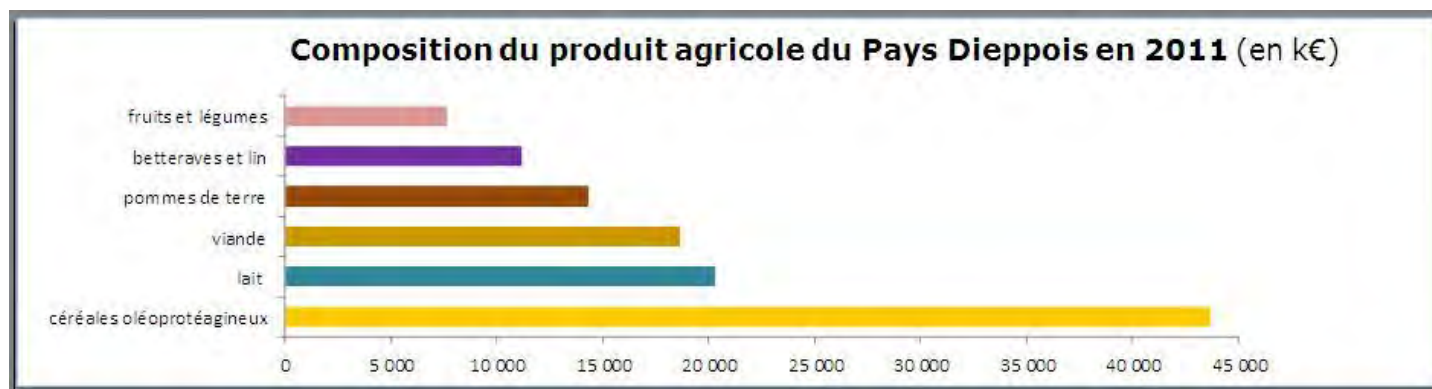


	évolution 2000 - 2010, exploitatins professionnelles									
	Grdes cult.	Maraichage	Fruits	Bovin lait	Bovin viande	Bovin mixte	Ovins équins	Hors sol	Polycult. Polyélev	TOTAL
Territoire	-4%	27%	-17%	-39%	21%	-39%	0%	-28%	-30%	-17%
Départ	12%	-12%	-36%	-39%	6%	-46%	50%	-15%	-17%	-19%
Normandie	4%	-18%	13%	-37%	2%	-43%	11%	-18%	-18%	-22%

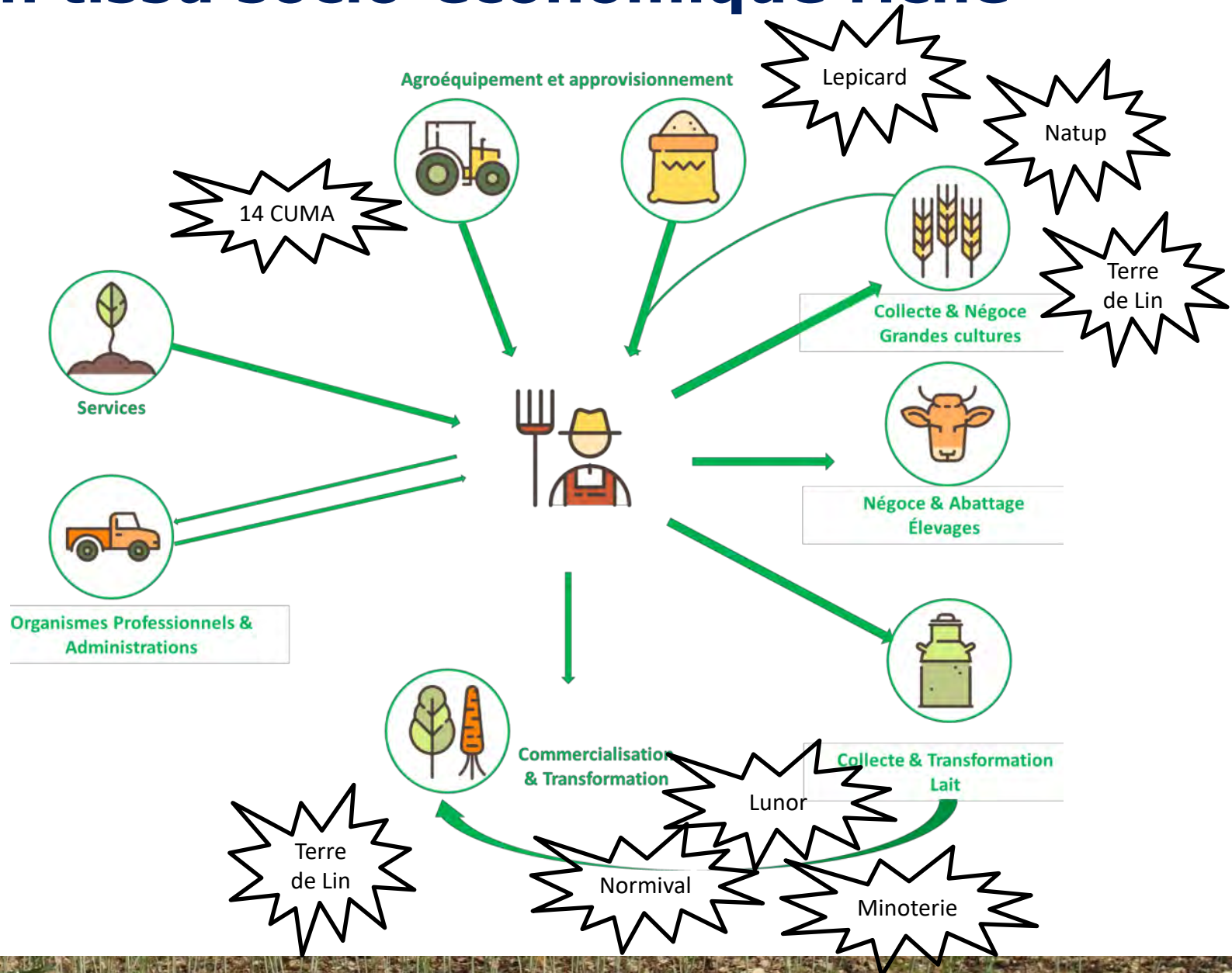
- Définition OTEX : 2/3 des revenus de l'exploitation proviennent de l'atelier
- La répartition des OTEX a peu évolué entre 2000 et 2010



Produit agricole (SCoT 2011)



Un tissu socio-économique riche



Éléments de contexte

Concurrence sur le foncier

(Surface/coût/accès)

Demande
alimentaire
mondiale

Marché mondial

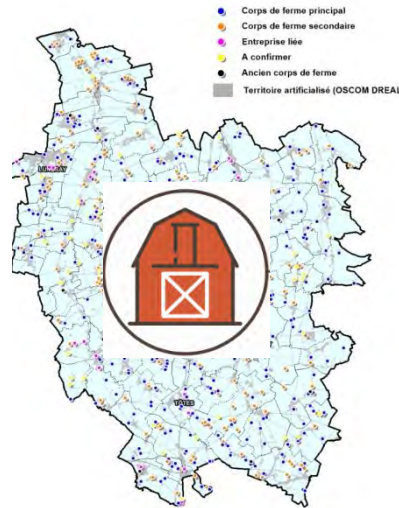
Attentes sociétales

(alimentation/environnement)

Changement
climatique

Contexte réglementaire

(national/européen)



Expression des exploitants

Rôle de l'agriculture :

1. Produire/nourrir
2. Maintenir, entretenir, préserver les paysages et l'environnement
3. Emploi et lien social

Principales difficultés :
manque de surfaces,
dispersion du parcellaire,
difficultés de voisinage,
problèmes de circulations
agricoles

Points forts → opportunités d'ici 15 ans

- Terroir favorable (sols et climat)
- Diversité des productions
- Qualité des productions
- Tissu économique lié à l'activité agricole
- Savoir faire et pratique des exploitants
- Contribution à l'aménagement du territoire
- Attractivité touristique
- Infrastructures
- Pratiques innovantes
- Structuration pour le développement de la vente directe
- Production d'énergie renouvelable
- Structuration pour filière de valorisation des plantations permettant de gérer l'érosion des sols, maintenir la biodiversité, contribuer à l'attractivité
- Développement de pratiques alternatives

Points faibles → menaces d'ici 15 ans

- Tributaires des marchés internationaux
- Mauvaise image de l'agriculture
- Problèmes liés à l'érosion, au retournement de prairies et à la difficulté de maintenir une activité d'élevage
- Cout et perte du foncier
- Dépendance aux pesticides
- Réglementation et contraintes (ZNT, ...)
- Contexte peu favorable à l'engagement dans des plus petites structures ou initiatives différentes
- Urbanisation des prairies
- Accentuation des problèmes liés à la gestion de l'eau
- Augmentation des contraintes
- Disparition des « petites structures »

Expression des exploitants

Principaux éléments à prendre en compte dans le PLUi selon les exploitants agricoles

- Protéger le foncier agricole et les corps de ferme
- Gérer l'urbanisation de manière raisonnée en prenant en compte la consommation foncière, la gestion de l'eau et la valorisation des dents creuses, friches
- Gérer les interfaces entre les zones d'habitat et les parcelles agricoles
- Améliorer les relations entre habitants et agriculteurs
- Maintenir des corps de fermes fonctionnels et transmissibles
- Préserver le caractère rural du territoire

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Diagnostic agricole PLUi Terroir de Caux



ENSEMBLE
vos idées prennent vie

www.chambre-agriculture-normandie.fr



